

# **ASSOCIATION des USAGERS des TRANSPORTS de l'île de Ré (AUTIR)**

## ***Avis sur Projet d'aménagement de la Pointe de Sablanceaux Source : Etude d'impact et dossier Enquête Publique (EGIS aménagement aout 2011) :***

Après une analyse rapide, nous émettons quelques remarques sur ce projet:

-il est de nature à améliorer fortement la sécurité des personnes notamment pour celles qui se rendent sur les plages nord et sud de cette pointe ainsi que pour les passagers des véhicules de transports collectifs, les cyclistes et les piétons (même si il n'y aurait eu qu'un seul accident mortel de piéton en 5 ans !).

-il semble issu d'une concertation assez large terminée en 2009 ; toutefois les résultats de l'enquête de fréquentation effectuée par la CdC le 8 aout 2010 n'ont pas été analysés (12893 véhicules entrants dont 4272 ressortant le même jour avec 10923 personnes à bord, 477 personnes à pied, et 1522 cyclistes venues par le pont, ainsi que 163 +986 visiteurs venus en autobus).

-par contre il n'est pas de nature à fluidifier la circulation en période de forte fréquentation car ce deuxième rond-point (un rond-point est source de bouchon en période saturée) est situé à moins de 600 mètres du petit rond-point actuel.

-la voie réservée aux autocars (et aux riverains) ne l'est que dans le sens vers le pont et ne fait donc que moins de 400 mètres de site privilégié par rapport à la situation actuelle.

-nous n'avons pas vu de dispositifs particuliers pour permettre aux autocars d'accéder en priorité au rond-point en période saturée. D'ailleurs si une voie spéciale réservée aux véhicules prioritaires et aux transports publics était créée sur le pont comment se raccorderait elle au rond-point ?

-la dépense de 5.2 millions d'euros H.T. est-elle financée par les réserves passées faites par le Conseil Général sur les recettes du pont où le seront-elles par l'utilisateur du pont par le biais de l'écotaxe perçue à partir de 2012? C'est tout de même beaucoup d'argent de dépensé pour « mettre en sécurité les flux » un des trois objectifs car les deux autres (« gérer l'inter modalité » et « préserver et développer la qualité paysagère et environnementale du site ») tout aussi louables pourraient être atteints à moindre frais.

-il n'y a rien d'indiqué sur l'insertion de ce projet dans le contexte du côté pont mais aussi du côté Rivedoux. Nous pensons qu'il faudrait plutôt un pôle à la Repentie (pour capter du trafic de véhicules particuliers venant sur l'île), et un autre pôle au Nord-Est de Rivedoux (accessible depuis les itinéraires routiers Nord et Sud de l'île pour capter du trafic de véhicules particuliers allant à Rivedoux ou sur le continent) avec une liaison forte en Transports en Commun en Site Propre (insérée dans le village de Rivedoux) entre les deux.

Rédacteur : Michel TERRASSON